



COMPTE-RENDU DU CA DU 4 janvier 2019

Etaient présents : Jean-Christophe BOULLENOIS, Philippe BRIVOAL, Bruno CHEVALIER, Dominique COLAS, Jean-Yves DESETRES, Anne GAUCHET, Alain GICQUEL, Patricia LAMBLA, Jacques MEIGNEN, Jean-Pascal NOBILEAU, JeanFrançois OPPE, Jo ROUXEL.

Absent excusé : Christian LEVITRE, Jacques LE FLOC'H, Philippe LEFROID

1. Bilan financier (rapporteur Jean-François)

Dépenses : 1300€ eau électricité-150€ pour les tables

Provisions : le programmeur pour le chauffage -un logiciel de comptabilité- Le logiciel actuel est bloqué sur une année comptable de 9 mois. La nouvelle version du logiciel est à 650€
déduction faite d'une remise de 15%

Il est voté à l'unanimité l'achat du logiciel de comptabilité.

2. Bilan du Père Noël (rapporteur Jean-Yves)

Le nouveau Père Noël était parfait. Le trajet est trop long entre l'arrivée du Père Noël et le barnum qui pourrait être placé sur le petit parking en face des pontons.

Pour l'an prochain on pourrait faire le Père Noël plus tard.

3. Déco bateaux 2019 (rapporteur Jean-Yves)

Il faudrait que les bateaux soient équipés dès le 15 décembre et entre le B et le C.

L'an prochain il sera fait une demande à la capitainerie, avec copie à la mairie, que l'électricité soit mise en continu pour les bateaux qui sont équipés d'une guirlande. Planifier aussi la date de fin d'éclairage

4. Galette des Rois (rapporteur Jo)

12 galettes de 8 sont commandées pour demain.

5. Préparation AG (rapporteur Philippe B)

L'AG se fera ici. Le repas sera clôturé par des profiteroles au chocolat.

Emargement : Patricia-Jean-François-Christian-Alain

Adhésions-licences : Jean-Christophe-Bruno

Préparation de la salle :14 heures Alain- Jean-Yves- Jo- Philippe- JeanPascal-+ personnes de l'émargement

Préparation de l'apéro : 14h mail envoyé- des réponses positives arrivent

Préparation des tables pour l'apéro dehors : Bruno-Jo-Alain/Jean-Yves Jean-Christophe

La presse : Jacques convie la presse

Planteur, 1 whisky, 1 ricard, coca, jus de fruit, rosé et vin blanc pour kir.

Le rangement sera fait après la soirée et un grand ménage sera demandé pour la semaine 3 auprès de la société Netvim.

6. Repas EH (rapporteur Jean-Yves)

C'est Jo qui remplacera Jean-Yves du 25 janvier au 14 mars pour prendre en charge les repas des EH et préparer la salle Jean-Yves est prêt à aller au CocciMarket pour les fromages et desserts.

7. Partenaires EH (rapporteur Philippe B.) Intermarché apporte sa participation le 27 janvier Les 100 ans ?

CocciMarket fournit

SBG on fournit

Matériel médical on fournit

L'Arrêt O port fait à domicile

8. EH 2019 (rapporteurs Jean-François et Jean-Pascal)

Tout est OK

Commission régates le 18 janvier à 17 heures

Inscriptions le 19 et le 26 janvier

Adhésions : Patricia

9. Dates formations 2019 (rapporteur Patricia)

Prévoir d'acheter deux ramettes de papier de deux couleurs différentes C'est OK.

10. Stationnement devant le club (rapporteur Philippe)

Le courrier de demande de matérialisation d'interdiction de stationner devant le portail du club est en mairie.

11. Sortie de Printemps (rapporteur Jean-Yves)

105 de coeff

On irait vers Concarneau, Port-la-Forêt le lendemain.

Restaurant les Océanides.

Jean-Yves s'occupe de la partie maritime, Patricia de la partie administrative. Rien n'a été décidé pour le restaurant.

10. Devis électricien (rapporteur Philippe B.)

Montant de l'installation du programmateur : 360 euros. Marina paiera la facture et on lui remboursera la moitié de cette facture.

11. Devis bâche pour le hall (rapporteur Philippe B.)

Ar'Voilerie se charge de coudre une bande pour remplacer celle qui était en mauvaise état. Cyril nous fait un devis pour une joue latérale amovible.

12. Subvention SNSM (rapporteur Jean-François)

La subvention sera en fonction du nombre d'adhérents .

Sur le montant de la cotisation 2 euros seront remis à la SNSM.

(sur les cotisations adulte à 45 € et famille à 65€)

13. Commission croisières (rapporteur Alain)

Rappel : réunion du 9 février à 14h30

Alain propose que les choses bougent. Le problème est de connaître les besoins des gens en termes de croisière : durée-distance-secteur de navigation-de quoi ont envie les gens

Un questionnaire simple doit être fait.

Jean-Yves propose la rivière d'Étel pour le week-end du 1^{er} mai.

Pourquoi ne pas faire un regroupement sur un port donné dans une région donnée à une date donnée ? Et ce pour les croisières estivales.

Pornic-Bayonna-la Rochelle : régates, information qui peut être passée par la commission régates ?

14. Questions diverses

-Le jour de l'AG le fanion du club sera vendu 5 euros.

-Avantages aux régatiers :

6 bateaux sont éligibles aux avantages « Bonus Dynamisme », selon la convention de partenariat avec la CPM :

KIMSKA-TEO 2-MARIKA-CORTO-MAEL-ORIADES bénéficieront de la gratuité d'inscription aux EH, de la gratuité de la licence FFV 2019 au skipper, 1 pavillon de club gratuit

6 bateaux dépendant de la Sellor : CAPADO-TUDY-

MUNISTEANOUCHKA- GWENN AVEL- BINGO bénéficieront de la gratuité d'inscription aux EH, de 25% de réduction sur le prix de leur place de port, 1 pavillon de club

-Lors de la fête du port, Eric Beauvilain cherche une salle où faire deux petites conférences d'une heure le samedi. Nous mettrons à sa disposition la salle du club. Il faut donc faire une convention.

Calendrier des permanences : il sera fait après l'AG avec les nouveaux élus.

-Jean-Christophe annonce son intention de quitter toute fonction au sein du CNML, aussi bien au CA que dans les commissions. Ce qui porte à deux les sièges à pourvoir lors de l'AG.

-Voile Partagée de la Rade : Dominique pense que le CNML devrait aider plus VPR (antifouling, dotation d'argent)

Contacts à prendre pour le calendrier de la Rade afin de récupérer les logos, les chèques pour les encarts publicitaires. La répartition se fait entre Jean-Yves, Anne, Jean-François, Philippe B et Jacques.

Date du prochain CA

Le vendredi 15 février à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.



COMPTE-RENDU DU CA DU 15 février 2019

Etaient présents : Philippe BRIVOAL, Bruno CHEVALIER, Jacques DESLANDES, ,
Anne GAUCHET, Alain GICQUEL, Patricia LAMBLA, Pierre LARDON, Pascal LE LIVEC, Philippe LEFROID, Christian LEVITRE, Jacques MEIGNEN, Jean-François OPPE, Jo ROUXEL.

Absente excusée : Dominique COLAS.(pouvoir donné à PH. Lefroid), Jean-Yves DESETRES

1. **Constitution des commissions** (Rapporteur Philippe) Les responsables ont été nommés:

Pierre LARDON à la commission Régates

Alain Gicquel à la commission Croisières

Jo Roussel à la commission Convivialité

Philippe Brivoal à la commission Formation et Conférences

Les responsables de ces quatre commissions ont pour tâches de mettre à jour les membres constituant ces commissions, de recruter de nouveaux membres. Un appel à candidature sera envoyé à tous les adhérents, accompagné d'un texte court explicatif du rôle de chaque commission et de ses membres.

Les responsables devront communiquer la constitution de chaque commission **avant le 25 février 2019** afin que la secrétaire finalise l'organigramme du club et que celui-ci soit porté à la connaissance des adhérents et soit affiché au club et sur le site.

2. **Point financier**

C'est la période faste car c'est la période des inscriptions !

On a payé l'AG : 220 euros+ le traiteur 1440 euros

Le thermostat est installé, on a reversé 50% du HT à la CPM soit 140 euros qui en a acquitté la facture

Le dossier de demande de subvention 2019 a été déposé à la mairie le 15 janvier. Un expert-comptable validera les comptes pour l'AG 2019. Il viendra lors du prochain CA présenter son action et comment il compte organiser sa collaboration avec le trésorier, Jean-François.

On réfléchit sur le paiement en ligne et en carte sur le site et au club.

Contact avec la banque pour Jean-François et avec ArtgoMédia pour Patricia, pour le site

3. Entraînements d'Hiver (rapporteurs Jean-François et Pierre)

Les deux premières régates ont dû être annulées du fait des conditions météo. 52 bateaux inscrits

191 licenciés

Pour les 100 ans on décale la régata au 24 mars (la régata de la pharmacie sera la saison prochaine, sans doute la régata de la Rentrée)

Concernant les avantages accordés aux régatiers la Sellor reconduit les mêmes avantages.

La CPM reconduit également ses avantages.

Un mail de cnml-régates a été envoyé pour prévenir les régatiers qu'ils pouvaient régater à Lorient ce week-end

Réunion annuelle des arbitres du Morbihan, le 26 janvier à La Trinité: rapporteur Pierre

Cette réunion concerne surtout la voile légère.

Beaucoup de départs se font vent de travers en voile légère.

Nomination annuelle des arbitres de club : sera dorénavant fait directement par le président du club

Changement de document pour la déclaration aux AFFMAR

Toilettage de FREG

Évolution site du SHOM avec la création de la plate forme DATASHOM qui centralise les documents utiles et présente plusieurs nouveautés Jean-François

nous fera une présentation vidéo lors du prochain CA

Jean-François et Philippe B. iront à l'AG du CDV le 2 mars à Vannes

Alain ira à l'AG de la Ligue à Plérin le 16 mars

Promulgation des résultats: les résultats finaux du challenge seront promulgués en tenant compte des bateaux Osiris et de manière habituelle. Ce qui permettra aux bateaux ayant un certificat Osiris d'être classés au niveau FFV et de rendre le club visible au niveau de la fédération.

Remise des prix : contacter les partenaires pour savoir s'ils continuent le partenariat

et auquel cas qu'ils prévoient des lots pour la remise des prix
Un courrier sera envoyé par mail à chaque partenaire et les référents-club
rendront visite aux partenaires afin de finaliser les partenariats et
récupérer des lots.

4. Réunion avec la gendarmerie maritime : « Droits et devoirs des plaisanciers »

18h30 le 8 mars venue de Monsieur le Major TROMEUR
Conférence élargie à l'AUPL et aux usagers du port (mail envoyé par Marina)
Invitation à Mesdames JOURDA et LE MAGUERESSE, la presse

5. Commission « croisières » (rapporteur Alain)

*-Compte-rendu d'Alain de la réunion du samedi 09 février
2019 Une petite quarantaine de personnes étaient présentes.
De nombreux adhérents prévus étaient absents du fait de l'annulation de la
régate des EH du lendemain ou pour des raisons de santé..
Nous avons évoqué, Christian et moi, les suppositions de sorties et de
croisières et
demandé à chacun de remplir une petite fiche avec dates,
destination... Il en ressort presque autant de réponses différentes
que de fiches.
Avec les suppositions qui nous ont été transmises par téléphone ou par mail :
-plusieurs bateaux vers le Portugal, Madère
-plusieurs bateaux vers la Grande-Bretagne et Manche
-En mai : week-end vers l'Odet-la Ria d'Etel
Je vais contacter personnellement les « clients potentiels » qui ont été
intéressés aux croisières et sorties les années précédentes -Peu de membres
de la commission sortante présents -3 nouveaux candidats pour participer à la
commission. Le but : avoir des gens motivés pour l'organisation.*

Pierre Lardon réfléchit à l'organisation d'une sortie pêche.
Philippe Lefroid envisage une sortie « thons » au mois de septembre ou du
moins quand les thons seront sur le plateau de Rochebonne.

Pour la Locabelle tout est bouclé. (sauf déclaration aux AFFMAR)

6. Sortie de printemps (rapporteur Patricia)

Une nuit à Concarneau du samedi 20 au dimanche 21 avril

Le restaurant : la restauratrice est ravie de nous accueillir.

Deux types de menus lui ont été demandés : un basique et une choucroute de la mer.

En attente de communication des tarifs

Il est décidé que le club participera au prix du repas (environ 1000 euros) pour les adhérents (à jour de leur adhésion 2019)

7. Antifouling (rapporteur Jo)

Trois propositions d'antifouling-celle d'Uship

-Celle de Demi-Clé

- celle d'Intership

Propositions envoyés par mail dans le mail-infos du 18 février 2019

8. Fête du Port (rapporteur Anne)

-Compte-rendu d'Anne qui fait partie de la commission »programmation » suite à la réunion de l'association « la fête du Port » du 05 février 2019

« La Fête du Port aura lieu du 28 au 30 juin.

Il a été mis en place un projet de programmation des activités. Il y aura des spectacles, des buvettes, de la restauration, un troc et marché de la mer (il manque encore des exposants si vous connaissez des gens qui pourraient être intéressés) etc...

Dans ce qui peut concerner nos adhérents :

- Comme l'année dernière, un stand de présentation du club dans le village du port.*
- Une exposition dans les locaux du club (acceptée au précédent CA) le samedi après-midi et le dimanche après-midi, d'une maquette (4m) du groupe Seven Reizh, accompagnée d'une mini-conférence.*
- Visites de bateau. Nous recherchons des propriétaires de bateaux au ponton à SainteCatherine qui seraient d'accord pour recevoir des visiteurs le samedi ou le dimanche après-midi.*
- Hommage aux disparus en mer avec la SNSM qui consisterait le dimanche matin à une sortie à plusieurs bateaux de la SNSM pour déposer une gerbe de fleurs du côté de l'île Saint-Michel avec une bénédiction du curé.*

- Concours dimanche après-midi d'OFNILOC, c'est à dire des embarcations "fantastiques" construites pour faire flotter un ou plusieurs passagers.*
- Pas de concours de godille*
- Prochaine réunion le 05 mars à 17h30 au CNML*

*La fête du Port a été ajoutée à la commission
convivialité.*

9. Règlement intérieur (rapporteur Jacques)

Une association a des statuts déposés à la Préfecture.

Le règlement intérieur d'une association n'est pas obligatoire pour une association comme la nôtre. On y inscrit généralement des points plus ou moins importants qui n'apparaissent pas dans les statuts. Ces précisions évitent de repasser par une AGE

Bien évidemment toute modification du RI doit être validée par le CA
Jean-François présentera les thématiques habituellement inscrites dans un RI ce qui nous permettra de réfléchir à la rédaction éventuelle de notre propre règlement intérieur qui est par ailleurs prévu dans nos statuts

10. Adhésion association POGO (rapporteur Alain)

Xavier Poncet, adhérent et président de l'AI POGO, demande que le club adhère à l'AI POGO.

Il est décidé de refuser pour une question de principe applicable pour toute association : on a refusé pour « Voile Partagée » donc on refuse pour l'AI POGO.

11. Calendrier des activités, nombre d'adhérents (rapporteur Patricia)

Cette rubrique sera à l'ordre du jour de chaque CA

Régates le 24 février ,10 mars et 24 mars

Météo 16 et 23 février

Remise des prix du challenge de la Rade vendredi 22 février à 17h30 au Péristyle, vous êtes tous conviés

Réunion « A bateaux rompus » vendredi 22 février 18H00 au club

Conférences : Beauvilain le 23 février à 17h30

Utilisation du logiciel de navigation OpenCPN le 2 mars toute la journée

Vendredi 8 mars « droits et devoirs des plaisanciers » à 18h30

Un mail-infos sera envoyé le 18 février aux adhérents reprenant ces dates.

Nombre d'adhérents :304 au 15 février 2019;A noter que 274 adhérents de 2018 ont renouvelé leur adhésion-il y a 28 nouveaux adhérents 2019.

12. Remise des prix du comité de la Rade (rapporteur Philippe B.)

Dernière année de présidence du Comité de la Rade- remise des prix le vendredi 22 février à 17h30 à Lorient

13. Questions diverses

Pierre demande un avis concernant la SNSM : pourquoi ne pas organiser une action pour la SNSM : une journée organisée par les gens du nautisme pour 2020 avec une contribution par participant

Il y a 2 ou 3 ans des VFI avaient été vendus à moitié du prix par la Banque Populaire. Possibilité d'achat groupé ?

Possibilité d'une formation PSC1 ? envoyer un doodle pour sonder les adhérents . Le voisin met le courrier que la capitainerie lui avait envoyé pour stationnement sur les places réservées derrière la capitainerie, savoir que ce n'est pas la capitainerie qui fait cette démarche.

Prévoir l'installation d'une tablette pour le vidéoprojecteur et amener l'électricité pour son alimentation.

Déplacer le robinet de l'évier.

Demander un devis pour tirer une ligne jusqu'au coin sono et peut-être aussi pour le vidéoprojecteur.

14. Date du prochain

CA Le lundi 25 mars
à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.



COMPTE-RENDU DU CA DU 25 mars 2019

Etaient présents : Philippe BRIVOAL, Bruno CHEVALIER, : Dominique COLAS, Jean-Yves DESETRES, Jacques DESLANDES, Anne GAUCHET, Alain GICQUEL, Patricia LAMBLA, Pierre LARDON, Philippe LEFROID, Christian LEVITRE, Jacques MEIGNEN, Jean-François OPPE, Jo ROUXEL.

Absent excusé: Pascal LE LIVEC.

1. Intervention de Monsieur Saintilan, expert comptable à 18h Comme annoncé lors de notre Assemblée Générale, Mr Saintilan nous accompagnera tout au long de notre exercice. D'une 1ère approche, il a été convenu :

- D'isoler via des comptes de tiers (en classe 4) les charges et produits liés à l'acquisition et à la vente des licences FFV
- Un fonds de réserve sera constitué et fera l'objet d'une affectation du résultat de l'exercice
- Un second fonds pourrait être créé pour provisionner « les 30 ans » - Les stocks significatifs feront l'objet d'écritures spécifiques

2. Point financier (rapporteur Jean-François)

Une présentation des comptes prévisionnels au 31/12 fait ressortir un exercice légèrement bénéficiaire. Comme le réel est celui de fin mars, une réactualisation sera faite à partir du réel à fin avril

3. Calendrier des activités (rapporteur Patricia)

Samedi 30 mars à 14 heures : l'énergie électrique à bord

Samedi 6 avril à 14 heures : vérification des VFI Dimanche 7 avril : régata de l'Arrêt Ô Port et commune avec le CNL : la Breizh Cup

Samedi 13 avril 18 heures : remise des prix des Entraînements d'Hiver

Samedi 20, dimanche 21 et lundi 22 : sortie de Printemps à Concarneau

Samedi 27 et dimanche 28 : Challenge des Minahouet-Uship

4. Achats :

Lampe vidéoprojecteur (Patricia)

Achat validé-Il faut compter environ 174 euros pour une lampe avec son boîtier- toutefois JF se renseigne auprès de GITEM

Devis bâche (Philippe B)

Devis de Cyrille : l'idée est abandonnée-le barnum sera suffisant

Devis électricien (Philippe B) pour des questions de sécurité

Travaux validés mais devis à revoir- projet qui sera présenté à la capitainerie pour accord (absolument nécessaire pour des questions d'assurance, la CPM étant propriétaire du bâtiment)

Sacs pour la remise des prix (Jean-Yves) : achat validé

Sacs en papier au logo du club- Jean-Yves s'en occupe

Lots pour la remise des prix (Philippe B)

Il faut que tous les lots soient au club pour le samedi 6 avril.

La mise en sac des lots sera faite le vendredi 12 à 14 heures.

Cadeau Marina (Jean-Yves et Patricia)

Budget: un carré de soie et un bouquet de fleurs

5. Sortie de Printemps (Rapporteurs Jean-Yves et Patricia)

Première journée Concarneau dans le port de plaisance

Le soir restaurant aux Océanides. Menu : choucroute de la mer- profiteroles
chocolat chaud-1/4 de vin blanc ou rouge par personne-café : 26,50€

Menu enfant : steak haché frites-dessert- limonade+12,50€

Le repas sera proposé à 15 euros aux adhérents à jour de leur cotisation
2019, 26,50€ aux invités. L'apéro ponton sera offert à tous par le CNML.

Deuxième journée libre avec rendez-vous pour un apéro ponton à Concarneau
le soir à 18h pour ceux qui le souhaitent.

Envoi du mail aux adhérents le 1^{er} avril-retour des inscriptions le samedi 13
avril au plus tard et mise en ligne sur le site.

Le lundi 22 journée libre et retour à Locmiquelic

Il n'est plus nécessaire de faire une déclaration aux AffMar pour ce type de
sortie club

6. Croisières (Rapporteur Alain)

Suite à la réunion de la commission croisières du samedi 23 mars

Sortie Etel : du 29/04 au 01/05 pleine mer 15 heures responsables de la
sortie

Jo Rouxel et Christian Jégo

Sortie l'Odet : du 09/05 au 12/05 Sainte-Marine- remontée de l'Odet
responsables : Michel Poizivara et Jacques Deslandes

Courant juin : Sortie de nuit : Bruno Chevalier et Jean-Christophe Boullenois

Pêche au thon Philippe Lefroid entre le 20 et le 30 août- trois jours en tout-

Pêche initiation cours théorique avec Pierre Lardon le 11 mai avec une sortie
après l'été

La croisière vers l'Angleterre départ le week-end du 1^{er} juin et retour vers le
30 juin.

Possibilité Pour les bateaux qui le souhaiteraient de participer sur une partie
de la croisière soit à l'aller soit au retour

Cette croisière se fera en partenariat avec les Pogos.

Une bourse aux équipiers sera mise en place.

Les sorties de juillet et août : croisières tranquilles vers le sud responsables

Jacques Deslandes et Gilles Roudaut

7. Fête du Port (rapporteur Anne) 29 et 30 juin 2019

Compte-rendu d'Anne envoyé à tous les membres du CA le vendredi
8 mars 2019

Présents du CNML Jacques Deslandes et Anne Gauchet

Marina LE CORGUILLE a annoncé à cette occasion son départ de la Capitainerie courant mars pour la société Atouts Port. Cette société est créée par le Département pour développer une version numérique des Ports connectés, assister les ports dans leurs études d'équipements, pontons, dragages... et rendre plus efficiente la gestion portuaire dans le département, en accompagnant les collectivités avec des audits. La CPM ne peut offrir ces services car elle est limitée au territoire de ses 16 ports. Le successeur de Marina n'est pas nommé. Un intérim sera assuré par la DRH (à confirmer) de la CPM.

Assemblée générale de l'association de la fête du port.

Le bilan financier de l'année 2018 est positif avec un bénéfice de 874 euros. (voir compte en pièce jointe). L'adhésion est revotée à 0 euros.

Le CA a été réélu pour l'année 2019 : président Patrice Bengon, trésorier Frédéric Cuvelier, secrétaire Marina Le Corguillé

Plusieurs questions ont été débattues :

-L'association a été créée en 2018. Toutes personnes ou associations peuvent adhérer à la fête du port. Le CA du CNML doit délibérer pour décider s'il adhère à l'association la fête du port pour 2019.

-30% des recettes sont reversées aux associations qui organisent la restauration, les buvettes, le bal et le troc de la mer.

-Responsabilité financière : Qui paierait en cas de déficit ? Il est convenu de prendre une assurance en cas d'intempérie.

Le CNML a un investissement particulier car il ne reçoit pas de pourcentage sur la recette de la fête.

-Des questions sont posées sur les statuts et le compte-rendu de l'assemblée générale de 2018. Frédéric Cuvelier va envoyer les documents au CNML.

Programmation des spectacles, animations et restaurations pour la fête de 2019 :

Une ébauche de programmation (en pièce jointe) est faite pour un montant de 5300 euros (hors restauration des artistes). Le montant est supérieur à l'année passée (3917 euros en 2018). Pour le moment, il n'y a aucune garantie de recettes, notamment on ne connaît pas encore le montant de celles générées par la publicité sur les flyers et les panneaux.

Sandrine Ragon, du service culturel de Locmiquélic, responsable des contrats avec les artistes, demande l'accord des membres de l'association pour la réservation des spectacles. Jacques Deslandes et Anne Gauche ne peuvent pas engager le CNML sans une délibération du CA du CNML.

Il est décidé de réserver : La sonorisation, sonolive (1600 euros) , Les zaperos (600 euros) Charlène Durimel (300 euros) et le bagad du bout du monde (1500 euros + 1500 euros financés par la mairie). Total 4000 euros

Les autres spectacles (1300 euros) seront réservés en fonction des revenus publicitaires (panneaux et flyers du programme). Le démarchage des commençants sera fait avant le 15 avril.

Prochaine réunion de l'association de la fête du port le 9 avril 2019 à 17h30 dans les locaux du CNML.

A la question:

« Qui est pour le retrait du CNML de l'association « la fête du Port » ?

Après délibération et vote il est décidé que le CNML n'adhèrera pas à l'association « la fête du port » pour l'année 2019.

Votes pour : 9

Votes contre : 2

Abstentions : 3

La participation du CNML est mise en cause du fait que les gens naviguent à cette date.

Cette décision met en conformité le CNML avec la décision prise en CA le 15 février 2019 que le CNML n'adhèrerait à aucune association.

Toutefois, cela n'empêche pas le CNML d'inscrire des actions participatives lors de la fête du port telles qu'elles étaient prévues initialement et en conformité avec les statuts de l'association « la fête du port »

A savoir : participation financière à l'achat de la gerbe de fleurs
Participation de bateaux du CNML lors de la dépose de la gerbe par la SNSM
Prêt de la salle du CNML pour l'exposition de maquettes et des mini conférences le samedi après-midi et le dimanche après-midi (compte-rendu d'Anne de la réunion du 05 février joint au CR du CA du 15 février 2019)
Tenue d'un stand avec des panneaux exposant les activités du CNML
Visite de bateaux d'adhérents dans le port de Locmiquelic
Dominique propose de faire venir des « coques en bois » et de proposer des activités que les adhérents pourraient prendre en charge ou auxquelles ils pourraient participer.
Jo et la commission festivités prépare un courrier pour inviter les adhérents à s'inscrire pour participer activement à la fête du port.

Un courrier précisant la position du CNML sera envoyé en ce sens au président de « la fête du port » avant le 9 avril, date de la prochaine réunion de l'association « la fête du port »

8. Bilan des EH et Remise des prix (rapporteur Pierre)

Samedi 13 avril

Régate du 24 mars : 2 départs ont été donnés. Ce furent 2 super régates !

Suivies d'un super repas !

Quand on veut emmener des visiteurs sur les bateaux sécu pour suivre les régates, il vaudrait mieux trouver des voiliers qui suivraient la régata sur ces bateaux VIP plutôt que sur les bateaux d'encadrement de la régata car en cas d'urgence, un surcroit de passagers gêne les manœuvres !

Au menu de la remise des prix du 13 avril : planteur-toats-mignardises

9. Préparation de la USHIP (rapporteur Pierre)

Samedi 27 et dimanche 28 avril

Tout est fait sur le plan administratif

Il faut réfléchir à la constitution de la commission régates .

Pierre remercie Jean-Pascal pour son aide pour la USHIP, Jacques pour les photos et Philippe pour les tirages des affiches

Inscriptions le vendredi 26 avril à partir de 17 heures (JF, Dominique, J-Y et Philippe B) et le samedi 27 avril le matin à 9h30 (JY, JF, Philippe et Patricia) Les lots seront récupérés par Jean-Yves.

Remise des prix : gâteaux secs-bière-cidre

10. Bilan

Gendarmerie maritime (Philippe B.)

Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Réunion CDV (Jean-François)

Réunion standard où il est surtout question de la voile légère et on parle peu des habitables.

Réunion ligue (Alain)

Réunion où il est peu question des habitables et un regret formulé : que beaucoup de clubs avaient moins de licenciés parce que les gens faisaient plutôt des rallyes que des régates

Remise des prix Comité de la Rade (Philippe B.)

Le CNML était bien représenté. C'est notre dernière année de présidence. Qui va prendre la suite ?

Le CNML a eu 4 places sur 6 sur le podium.

Courant avril : réunion du comité du challenge

Trouver une formule motivant les régatiers à plus participer ?

11. Logos des partenaires (Philippe L)

Faire le bilan des logos en notre possession

12. Le site (Rapporteur Christian)

Envoyer du grain à moudre

Rendez-vous a été pris avec ArtgoMédia pour établir un cahier des charges

13. Contact avec la SNSM pour les VFI (Philippe B)

Philippe a contacté la SNSM et la personne responsable de cette formation : les dates ne sont pas compatibles avec notre calendrier.

Philippe prend contact avec Jean-Christophe pour savoir s'il est toujours partant comme il s'y était initialement engagé pour le 6 avril à 14 heures.

14. Le plancton (rapporteur Dominique)

Prélèvement de plancton dans la rade

Objectifs : connaissance du plancton

Les microparticules de plastique

Les espèces de poissons

Déroulement : topo à terre

Prélèvement à un moment précis par l'ensemble des préleveurs sur les différents points (une quinzaine)

Observation des prélèvements

Une rencontre de Philippe et Dominique est prévue avec un responsable de l'observatoire du plancton.

15. Questions diverses

Le 17 mars JF a arbitré la régates du CNL, à la demande de la Trinité, il fera partie du comité de course pour le Spi Ouest France -Intermarché.

Le CLUPPIP se réunit le 9 mai à Locmiquelic.

Possibilité de pouvoir afficher les infos croisières sur un des panneaux

Nettoyage de printemps du club : Philippe B. téléphone à Netvim

Date du prochain CA

Le vendredi 26 avril à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.



COMPTE-RENDU DU CA DU 26 avril 2019

Etaient présents : Philippe BRIVOAL, Dominique COLAS, Jean-Yves DESETRES, Jacques DESLANDES, Anne GAUCHET, Alain GICQUEL, Patricia LAMBLA, Pierre LARDON, Pascal LE LIVEC, Philippe LEFROID, Jacques MEIGNEN, Jean-François OPPE, Jo ROUXEL.

Absent excusé : Bruno CHEVALIER, Christian LEVITRE procuration donnée à Patricia LAMBLA

1. Prise de parole de Jean-Yves DESETRES

Au sujet de l'association de la Fête du Port : texte de Jean-Yves dans son intégralité :

« Je remercie le Président de me donner la parole. Je reviens sur la décision du CA de se retirer de l'organisation de la Fête du Port.

Ce vote, pour moi, change beaucoup les orientations du Club.

D'une part, pour moi le courrier envoyé au Président de la Fête du Port ne reflète pas les raisons exactes de l'arrêt de notre collaboration dans l'organisation de la Fête du Port décision votée au CA du 25 mars 2019. J'espère que vous avez tous pris connaissance de ce courrier qui est dans la Droopbox.

D'autre part, une réflexion importante sur les objectifs de notre rapport moral de 2018 et des années passées.

Le quatrième point de notre rapport moral est :

*» **l'ouverture vers les autres associations en relation avec la mer et toute activité en relation avec le port** »*

Nous sommes maintenant en opposition au rapport moral voté en 2018.

D'où la conclusion à ce jour : faut-il arrêter tout contact avec les autres clubs de la rade ,et démissionner des CA de l'AUPL, du Comité de la Rade et de l'OIS.

Ce changement de politique sera à mettre en évidence dans le rapport moral de notre Club pour l'année 2019.

Je demande que ce texte dans sa totalité soit enregistré dans le compte rendu du CA de ce jour.

*Le Vice-Président
Jean-Yves DESETRES »*

Envoi du courrier pour les adhérents le 15 mai, ce courrier fait appel aux adhérents pour participer à la Fête du port en prenant en charge certaines des actions du CNML, un doodle sera ouvert afin que les gens puissent s'inscrire.

Transmettre les infos aux adhérents.

2. Point financier (rapporteur Jean-François)

Remise des prix : 172 euros (boisson) + 85 (mignardises) + 78 (toasts)

Lots : 127 euros

Subvention mairie calculée sur le nombre de licenciés

3. Calendrier

Sortie à Etel : les 29 et 30 avril et le 1^{er} mai

Sortie sur l'Odet les 9-10-11-12 mai

Animation pêche : le 11 mai à 14h30 par Pierre

Sortie algues : le 18 mai

Le W-E des 1^{er} et 2 juin : association des Sangria et Aquila

Croisière vers l'Angleterre au mois de juin

4. Occupation de la salle

Point sur l'occupation de la salle par les associations de Locmiquelic :

Entre 2 eaux : 1

Voile Partagée de la rade : 4

SNSM : 0

L' AUPL : 3

L'AUML : 2

La Fête du Port : 4

5. Devis

ArtgoMédia

Deux devis : le forum 1200 euros : trop élevé refusé

La mise en ligne du paiement et des inscriptions : 348 euros TTC mise en place dès septembre avec essai sur la Locabelle

Vote : pour à l'unanimité

Un devis de l'électricité : A revoir car pas assez de prises derrière le bar

6. Uship 2019

Pré-inscription du vendredi : 15 bateaux

Temps musclé surtout en début d'après-midi pour samedi 26- une ou deux courses seront programmées selon la météo du samedi matin.

Remise des prix à 16 heures le dimanche après-midi

7. Tarifs EH fin 2019

50% des régates ont été annulées début 2019, il faudra faire un geste financier pour ceux qui étaient inscrits en première demi saison. A réfléchir pour un prochain CA

8. bateau de sécurité

1)Le nombre de personnes sur les bateaux de sécurité et comité : il faut au moins 3 personnes voire 4 serait l'idéal. Comment recruter les gens ?

Il serait intéressant que des équipiers de bateaux régatiers embarquent sur le bateau sécu ou comité.

Il faudrait un groupe de personnes prévues et prévenues dès le lundi précédant la régate.

Il faut établir une liste de 12 noms de personnes susceptibles de participer

2)La fermeture de la ligne ne concerne que les concurrents pas le bateau sécu ou comité qui sont engagés par le comité de course

9. Croisières à venir

Le club prévoit un apéro pour chaque croisière(Etel, Odet, Angleterre)

Sortie à Etel : 8 bateaux sont inscrits sur le doodle

Sortie sur l'Odet le 9 : une info sera envoyée vers le 9 mai

L'Angleterre : une info sera envoyée deuxième quinzaine de mai

11. Nath Yachting

IL se propose de régater au CNML. Il propose d'offrir une bouée au CNML sur laquelle sera sa pub. Le comité régata lui donnera quelques pistes concernant le type de bouée.

10. Bilan

- **Remise des prix (voir dans le point financier)**

- **vérification des VFI** par JC Boullenois

Pour l'an prochain ce sera une personne de la SNSM qui ferait l'animation.

- **Sortie plancton**

3 bateaux du club et 14 bateaux en tout-un briefing pour préciser les protocoles de prélèvements-il y avait deux associations autre que la nôtre : Kernevel-Larmor et Port-Louis

Deux autres pêches sont prévues en juin et en septembre ou octobre.

- **Sortie de Printemps**

31 bateaux et environ 65-70 personnes-55 au restaurant

Bon accueil du port

11. Questions diverses

Le bar : trop de gens passent derrière le bar

Les torchons et les éponges : faire un roulement

Acheter un diable ou bien Jo pourrait avoir un diable de chez lui

Penser à faire du vide dans le cellier
Fermeture du bar : du 22 juin au 24 août.

12. date du prochain CA

Vendredi 6 septembre à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.



COMPTE-RENDU DU CA DU 6 septembre 2019

Etaient présents : Philippe BRIVOAL, Bruno CHEVALIER, Dominique COLAS, Jean-Yves DESETRES, Jacques DESLANDES, Alain GICQUEL, Pascal LE LIVEC, Patricia LAMBLA, Pierre LARDON, Philippe LEFROID, Christian LEVITRE, Jacques MEIGNEN, Jean-François OPPE, Jo ROUXEL.

Absente excusée: Anne GAUCHET

En préambule, Philippe a fait le point sur l'organisation du forum des associations du samedi 7 à Port-Louis.

1. Bilan financier (rapporteur Jean-François)

Aucun problème de trésorerie

Nous avons reçu la subvention de la mairie : 900 euros

Les parts sociales ont rapporté 120€

On a payé 1800€ de loyer(50% du loyer)

Prix des licences FFV : pour 2020 : adulte : 58.50€

Jeune :29.50€

Temporaire : 1 Jour 15.50€

4 jours : 30€

2. Bilan Fête du port (rapporteur Jacques)

3. Jacques déplore le fait que peu de gens soient venus intéressés par le stand du CNML.

Compte-rendu envoyé par Anne le 6 juillet 2019 « La fête du port de Sainte-Catherine du 2019 a été une réussite.

Vendredi 28 juin peu de monde à la projection de Seven Race sans doute à cause de la diffusion du match de football.

Samedi après-midi une faible fréquentation du village de la fête en début d'après-midi sans doute dû à la chaleur qui a été compensée par la foule dans la soirée.

Les spectacles ont assuré une bonne animation de la fête. Les buvettes et la restauration ont été prises d'assaut. Rapidement il n'y avait plus de thon grillé et de saucisses frites le samedi soir.

Dimanche matin pour l'hommage aux marins disparus en mer une quarantaine d'embarcations du paddle aux voiliers étaient présentes. Parmi elles, 12 bateaux du Cnml ont proposé du cobaturage pour le public de la fête. Les bateaux ont fait le plein avec une quarantaine de passagers.

Dimanche midi et après-midi une bonne fréquentation de la fête avec beaucoup de monde lors du concert de Youn Kam et du bagad du bout du monde.

Deux bémols :

- L'exposition "la barque ailée - l'albatros" qui était très intéressante qui a demandé beaucoup d'investissement à ses auteurs et qui aurait mérité une meilleure fréquentation. Le lieu était un peu excentré par-rapport à la fête même si la plupart du public accédait à la fête par la rue du Gélin.

- La péniche Korriganez de l'association au fil de l'eau :

La capitainerie l'a placée sur le ponton du batobus qui faisait des navettes le samedi soir. Les passagers du batobus n'ont pas pu embarquer ou débarquer. Le tirant d'eau de la péniche est de 70 cm, il y a peut-être un autre emplacement mieux situé par rapport à la fête du port.

Il y a eu des visiteurs mais seulement 2 inscriptions pour la sortie prévue de 10h à 13h (20 euros) pour un tour de rade et la participation à l'hommage aux marins disparus en mer.

Par ailleurs, j'ai discuté avec un des responsables qui m'a dit qu'il serait prêt à revenir l'année prochaine si les conditions étaient plus claires. Entre autres, il voudrait :

- avoir la possibilité d'ouvrir leur bar Licence 3 (vin et bière) pour rentabiliser leur week-end et leur déplacement,

- faire une annonce plus explicite dans le programme de la fête.

-Il peut aussi louer la péniche à l'association de la fête du port pour faire des projections sur les voiles du bateau la nuit. (il le fait pour le festival de Douarnenez)

Une quinzaine de bénévoles du Cnml ont participé à la réussite de cette fête pour les activités suivantes:

Le montage des chapiteaux vendredi matin, (8 bénévoles ont donné un coup de main) qui a malheureusement été par perturbé par un retard de livraison par les services techniques de la ville. Samedi midi tout était enfin installé.

L'installation des panneaux de la fête du port, assurée par Jacques Deslandes le vendredi après-midi

Les deux permanences pour gérer la circulation des voitures et le déplacement de la voiture anti-intrusion ont été assurées de 8h à 10h le samedi et le dimanche par Nelly Odiette et Jacques Deslandes.

Le stand pour la promotion de notre club durant toute la fête.

Le démontage des chapiteaux lundi matin par bénévoles du CNML. Mauvaise surprise le lundi une partie des chapiteaux a été abîmée par un coup de vent vers 5h du matin.

Dans le stand du CNML ont été installés les panneaux présentant le CNML et le panneau présentant l'AUPL accompagnés des programmes des activités et des formations du Cnml de 2019.

- Jean-Claude Derderian nous avait sélectionné une série de photos des activités du club qui ont été passées en continu sur une télévision qu'il nous a prêtée.

-Philippe Brivoal a proposé une tombola gratuite pour gagner une polaire du CNML et une flamme du club. Le tirage de la tombola a eu lieu dimanche en fin de soirée. La polaire a été gagnée par Françoise notre capitaine du port qui a remplacé Marina. La flamme a été gagnée par Françoise?

-Régis et Antoine nous ont prêté un frigo ce qui nous a permis d'avoir des boissons fraîches pendant ce weekend très chaud.

La permanence du stand a été tenue l'après-midi de samedi le dimanche matin et le samedi après-midi à tour de rôle.

Nous avons eu pas mal de monde à circuler le samedi notamment pour les inscriptions pour le cobaturage de l'hommage aux disparus en mer du dimanche matin. Nous avons distribué des informations sur le club et des formulaires d'adhésion. 4 personnes ont pris des bulletins d'adhésion au club dont 3 intéressées pour prendre une licence.

Merci à Antoine Dequidt, Éric Descure, Gérard Henry, Gilles Roudaut, Jacques Deslandes, Jacques Le Moil, Jean-Claude Derdérian, Jo Rouxel, Nelly Odiette, Noëlle Hulin, Patrick Iztueta, Philippe Brivoal, Régis Germain»

4. Bilan Ouverture du club en juillet (rapporteur Pascal)

4 week-ends : les habitués étaient là. Il faisait très beau aussi la fréquentation n'était d'environ 20 personnes puis 15 personnes. Mais cela a été une heureuse initiative de la part de Pascal.

Pascal propose que tous les adhérents envoient des photos pour animer le site.(concours photos, un thème privilégié...)

5. Bilan croisières (rapporteur Alain)

Bilan envoyé et lu par Alain :

« Ouverture de la saison avec la traditionnelle sortie de printemps brillamment orchestrée par Patricia, (à noter un petit bémol pour le restaurant) petit temps, et belle participation le week-end de Pâques à Concarneau.

-Sortie sur la ria d'Etel : départ le lundi suivant notre régata Uship :7 bateaux au ponton extérieur, le traditionnel briefing, une ballade en annexe sur la ria avec arrêt pique-nique et une soirée inoubliable chez nos amis Christian et Marie-Té (barbecue et discothèque).

-Du fait d'une météo peu favorable les deux autres sorties prévues n'ont pu se faire.

-Samedi 01 juin départ de quatre bateaux pour le NORD qui effraie malheureusement beaucoup d'éventuels croisiéristes. Nous abandonnons malheureusement Morgane à Lézardrieux suite à des problèmes de moteur. Direction Guernesey puis traversée vers l'Angleterre avec une arrivée au levé du jour dans une magnifique baie aux falaises calcaire au sud de Poole. Après plusieurs étapes des deux côtés du Solent, avec une météo un peu triste nous avons fait route vers Cherbourg, passé le raz Blanchard et retrouvé la Bretagne nord (Saint-Malo) via Jersey sous le soleil. Retour à Locmiquelic le 30 juin.

-Deuxième quinzaine de juillet : croisière méticuleusement préparée par Jacques qui est un peu déçu par le manque de sérieux des participants tant au niveau de la préparation que du respect des règles et des relations. Certains ont pu faire une belle croisière vers La Rochelle, Saint-Martin, Yeu.....

- La Locabelle qui va clore cette saison s'annonce avec une participation équivalente à celle des années précédentes. Tout est prêt pour accueillir les Minahouets à Palais.

-Plusieurs bateaux du club sont allés en Espagne »

Est-il nécessaire d'avoir une assurance complémentaire à notre responsabilité civile pour les croisières ? NON. Celle-ci ne se justifie pas vu le peu de croisières organisées et le peu de participants. Les croisières s'organisent plus à l'initiative de groupes de membres du club que sous l'égide du club qui n'a qu'un rôle d'intermédiaire entre les adhérents. Aussi est-il décidé de la supprimer, ceci annulant la décision d'un CA antérieur concernant la prise de cette assurance.

Jean-François se charge de résilier cette assurance.

Il est regretté que les gens ne communiquent pas plus sur leurs croisières en envoyant quelques photos et un petit texte pour mettre sur le site afin de faire vivre celui-ci pendant l'été et peut-être inciter les gens en croisière à fréquenter certaines côtes ou certains ports qu'ils auraient peut-être ignorés ou évités.

6. Bilan « Auberge espagnole » (rapporteur Philippe)

Bonne soirée avec 30-35 personnes-bonne ambiance-

Philippe L. aurait envie de relancer ce type de soirée : peut-être un vendredi soir, veille de régates. A quelle fréquence ? Philippe pense envoyer un petit sondage via le secrétariat.

7. Locabelle et paiement en ligne (rapporteur Patricia)

22 bateaux et une cinquantaine de personnes sont inscrits.

Lots à préparer mardi matin 10h : Pascal et Jacques

VHF : 72- Briefing : 10 h par Christian et Philippe L.

Un mail sera envoyé lundi aux inscrits avec ces précisions par le secrétariat. Les feuilles seront données demain à la capitainerie pour tirage.

8. Régate de la rentrée 29 septembre (rapporteur Pierre L.)

L'Arrêt O'Port propose d'offrir un verre à l'arrivée pour la proclamation des résultats vers 16 heures.

Les affiches ont déjà été mises dans les différents points.

Inscriptions : le 28 de 9h30 à 12h30.

Les documents sont dans la Dropbox, à récupérer pour le site.

Réunion de la commission régates entre le 20 et le 29.

Avancer le briefing à 8h30 et privilégier le départ à Ecrevisses.

Jean-Yves souhaiterait que le repas soit servi à partir de 14 heures.
Il faut que plusieurs personnes se mettent à la saisie des résultats car pour l'instant seuls Jean-François et Jean-Pascal sont en capacité de le faire.

9. Entraînements d'Hiver (rapporteur Pierre L.)

Pour les EH, les parcours vont être vérifiés.

Un point va être fait à tous les niveaux.

10. Date de l'AG 2020 (rapporteur Philippe)

L'AG aura lieu le samedi 11 janvier 2020.

Philippe B. a retenu Arnaud comme traiteur.

Convocation envoyée début décembre candidatures dans les 15 jours qui suivent.

11. Imprimante et ordinateur (rapporteur Philippe)

La grosse imprimante va être révisée. Une petite imprimante Canon a été achetée pour une utilisation simplifiée et immédiate.

L'ordinateur du club nous a lâché. Il est décidé d'acheter un nouvel ordinateur.

12. Guirlandes (rapporteur Philippe)

Philippe s'est renseigné auprès de Port-Louis sur les guirlandes qu'ils utilisent. Elles sont achetées dans une boîte de Lorient, elles sont en kit elles mesurent 40 mètres. Elles sont à monter nous-mêmes. Une guirlande coûte environ 200 euros pièce. Philippe se renseigne sur les problèmes techniques de mise en place.

Le principe serait de regrouper les bateaux entre B et C.

13. Tables extérieures (rapporteur Philippe)

On se servira des tables jaunes avec les plateaux de bois posés dessus pour servir l'apéritif lors des grosses réunions avec repas.

14. Journée bricolage

Nettoyer les devants de vasistas

Déplacer le robinet de l'évier

15. Photo du CA par Jacques

La photo du CA au complet a été enfin faite !

16. Questions diverses

Il y a un navigateur qui serait prêt à venir raconter son périple au club. Il faudrait le contacter pour savoir quand il peut venir. Philippe s'en occupe.

La classe micro nous a contactés pour leur national

L'Observation du Plancton nous a contacté pour un prélèvement le mercredi 25 septembre.

Le Conseil portuaire se réunira le lundi 4 novembre 9h-12h au club

Le bureau de l'AUML se réunira au club le vendredi 13 septembre à partir de 18 heures.

17. Date du prochain CA

Le vendredi 4 octobre à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.



COMPTE-RENDU DU CA DU 04 octobre 2019

Etaient présents : Philippe BRIVOAL, Dominique COLAS, Jean-Yves DESETRES, Anne GAUCHET, Patricia LAMBLA, Pierre LARDON, Pascal LE LIVEC, Christian LEVITRE, Jacques MEIGNEN, Jean-François OPPE, Jo ROUXEL.

Absent excusé: Philippe LEFROID donne pouvoir à Dominique Colas, , Bruno CHEVALIER, Jacques DESLANDES, Alain GICQUEL

1. 1 prise de contact avec le nouveau maitre du port le 8/10/19 (rapporteur Philippe B)

Le nouveau directeur rencontre chaque président de club avec un membre du bureau. Patricia accompagnera Philippe mardi 8 à 10 heures.

2. Bilan financier-résultat d'exercice (rapporteur Jean-François)

Jean-François nous a présenté les comptes qui sont en équilibre et qui nous permettent de faire face aux échéances du dernier trimestre (dernière part du loyer, quittance d'électricité, d'eau et autres dépenses programmées)

3. Achat guirlandes ((rapporteur Philippe B)

Le bureau propose de débloquer la subvention de la mairie (900 €) + 100€ du club pour acheter des guirlandes qui seront sur des bateaux regroupés entre B et C. Le CA valide.

4. Devis électricien(rapporteur Philippe B)

Le montant du devis présenté par l'électricien est de 1184 euros TTC. Il nous faut l'accord de la CPM pour engager les travaux dans le club dont elle est propriétaire. Nous ne pouvons pas prendre le risque de brancher autant d'appareils sur une même prise (sono, hub pour la connexion internet, réfrigérateurs, cafetières, bouilloire...) Il y va de la sécurité du bâtiment. Par ailleurs, le devis inclut une prise en hauteur sur un pilier pour le vidéoprojecteur et deux prises au niveau du bureau) On va voir si la CPM peut prendre en charge une partie (sécu) de la dépense. Accord du CA

5. Formation PSC1 pour les arbitres (rapporteur Jean-François)

Cette formation concerne 5 arbitres et les propriétaires des vedettes des bateaux sécu ainsi que ceux qui sont sur ces bateaux. La participation est de 60 euros par personne, soit 300 euros. On pourrait compléter avec quelques personnes du club.

6. Assurance croisières (rapporteur Jean-François)

L'assurance est en doublon avec l'assurance de chacun. Notre assureur a été prévenu de cette résiliation. L'échéance est en avril 2020. Toutefois, cela va être revu scrupuleusement avec l'assureur afin de garantir au maximum le club.

7. Pot pour les bénévoles (rapporteur Jean-Yves)

Afin de remercier les bénévoles qui s'investissent dans la marche de l'association en animant des formations, en assurant la sécurité, en préparant les apéritifs, en étant présents quand il est nécessaire de donner un coup de main. Un pot serait organisé afin de les remercier. On s'acheminerait vers un repas de crêpes. Cela concernerait environ 55 à 60 personnes étant entendu que le conjoint serait également invité.

Soirée retenue : le samedi 16 novembre à 19 heures.

Pot pour les nouveaux adhérents en début 2020

Propositions validées.

8. Franchise des bateaux comité en cas d'accident (rapporteur Philippe)

Les bateaux sécu sont assurés et ont une franchise. Le principe serait que le reste à charge soit pris en charge par le club.

9. Dédommagement bateau sécu Pascal (rapporteur Jean-Yves)

En cas de besoin, on fait appel à Pascal aussi il serait bien que l'on dédommage Pascal à hauteur de 100 euros lorsqu'il intervient.

Proposition validée

10. Revoir le fonctionnement de l'agenda (rapporteur Patricia)

Suite aux erreurs de réservation faites oralement, un courrier a été envoyé à tous les président des associations de Locmiquelic précisant que seules les réservations, envoyées au moins 8 jours avant la date, faites par mail et adressées à cnml.secretariat seraient prises en compte.

11. Bilan des inscriptions aux EH (rapporteur Pierre)

Le 28 septembre, il y a eu les inscriptions pour la régates de la rentrée et pour les EH. Il y a eu 18 bateaux inscrits.

La Régate de l'Arrêt Ô Port sera une régates sur une journée cette année, elle aura lieu le 24 novembre. Mais pour les années à venir, il serait bien que cette régates ait lieu en fin de saison pour la première saison (avril) et en début de saison (octobre) pour la deuxième saison. Il sera peut-être intéressant de revoir la rédaction des affiches (noms des sponsors attribués à dates fixes qui posent problème en cas d'annulation de la régates) proposition de Philippe L.

12. Bilan régates de la Rentrée (rapporteur Pierre)

La régata a été annulée du fait d'un BMS. Notre accord avec le CNL tient toujours, à savoir qu'en cas d'annulation d'une régata CNML, les skippers ont la possibilité d'aller participer aux régates du CNL.

13. Evolution FREG(Formation) (rapporteur Jean-François)

Suite à une réunion organisée par la région, 2 par département, la FFV est maintenant propriétaire du code source. Les formateurs vont essayer d'avoir un espace pour mettre en commun leurs expériences. Après chaque régata, le lundi matin il y aura une formation FREG pour ceux qui seraient intéressés. Un appel sera lancé auprès des régatiers avant la régata du dimanche.

14. Inscription pour les repas des EH (rapporteur Jean-Yves)

C'est Patricia qui envoie le mail avec le Doodle pour les repas. Les inscriptions sont prises jusqu'à 20 heures le vendredi soir. C'est Jean-Yves qui gèrent les repas d'après régata.

15. Bilan Locabelle (rapporteur Patricia)

32 bateaux inscrits-32 bateaux à Palais !

75 participants

Vent (plus ou moins), soleil au rendez-vous, température estivale, une bonne ambiance, de superbes lots de la part de nos sponsors AD Lorient et le Comptoir de la Mer. Une Locabelle d'exception !

Dépenses : 862 euros-recettes :370 euros en attente de la facture du port.

Coût : -492 euros.

Un couac évité de justesse : la salle qui n'avait pas été réellement réservée (carence de la part de l'élue en charge du port) Aucune trace écrite comme quoi la salle nous était réservée !

Leçon à tirer pour les années à venir **tout faire par mail** -

La ou les personnes qui prennent en charge l'organisation de la Locabelle le font du début jusqu'à la fin :

- Prise de contact **uniquement** avec la capitainerie de Palais (plus de tarif préférentiel pour les rassemblements) Toutes les réservations doivent passer par la capitainerie (port, salle et matériel) demande du directeur du port
- Rédaction des courriers aux adhérents (modèle disponible auprès du secrétariat)
- Collecte des inscriptions et des paiements
- Préparation des lots avec l'aide d'autres personnes

- Commande auprès du Super U (tableau récapitulatif disponible)
- Arrivée d'un des organisateurs dès le vendredi à Palais avec d'autres personnes
- Briefing du samedi matin
- Il serait judicieux de récupérer des sacs AD et Comptoir de la mer
- Faire des photos mettant en avant les deux marques de nos sponsors afin de leur envoyer des photos dans la lettre de remerciement.

Le ou les référents de la Locabelle trouveront de l'aide auprès de ceux qui ont déjà participé à l'organisation de cette sortie.

16. Lettre remerciements AD et Comptoir de la Mer (rapporteur Patricia)

La lettre de remerciements part par courrier postal pour le comptoir de la Mer et AD.

17. Bonnes adresses météo sur le site (rapporteur Jean-François)

Trois adresses ne fonctionnent plus, Jean-François recherchera les nouvelles adresses.

18. Questions diverses

Dominique signale une sortie Plancton le mercredi 9 avec l'observatoire du Plancton

Demande de Morbihan Challenge pour le week-end de l'Ascension

Concentration des RUSH : W-E de la Pentecôte

La grosse imprimante a été réparée pour la somme de 20 euros.

Pascal se propose pour organiser la Locabelle avec Christian et Alain.

Journée bricolage : Aération du placard secrétariat avec la VMC : Christian se propose de le faire avec Jean-François, Jacques le mardi 15 octobre à 14 heures.

Déplacement de l'écran . Mettre une étagère pour descendre la sono.

Formation informatique/hello Asso le mardi 15 octobre à 10 heures .

19. Date prochain CA

Le 4 novembre à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 23h55.

COMPTE-RENDU DU CA DU 4 novembre 2019

Etaient présents : Philippe BRIVOAL, Dominique COLAS, Jacques DESLANDES, Jean-Yves DESETRES, Anne GAUCHET, Patricia LAMBLA, Pierre LARDON, Philippe LEFROID, Christian LEVITRE, Jacques MEIGNEN, Jean-François OPPE, Jo ROUXEL.

Absents excusés: Bruno CHEVALIER, Alain GICQUEL, Pascal LE LIVEC,

1. **Point financier** (rapporteur Jean-François)
Quelques dépenses ont été engagées depuis le dernier CA du mois d'octobre notamment en ce qui concerne l'aménagement du club (voir dans le point 15) les guirlandes ont été achetées également.
2. **Adhérents et agenda** (rapporteur Patricia)
Au 31 octobre nous étions 405 adhérents dont 45 primo-adhérents.
Une copie des 2 ou trois mois à venir est affiché dans la porte du placard du secrétariat du club afin que chacun y ait accès et puisse répondre aux éventuelles questions des disponibilités de la salle. Toutefois, les demandes ne sont prises en compte que si la demande est envoyée par courriel à CNML.secretariat@gmail.com afin qu'une convention soit envoyée au demandeur. Seule cette démarche est valide afin d'éviter toute erreur.
3. **Réunion comité de la rade** (rapporteur Jean-Yves)
Passage du témoin personne ne veut prendre la présidence !!!!
Remise des prix : peut-être en mars à négocier avec l'Agglo pour cette année puis après en septembre
AG le 18 décembre dans les locaux du CNML
Championnat des Micros : réponse à l'AG
Bouée de Port Lay ???' Arlésienne ♪♪♪
4. **MORBIHAN CHALLENGE**
Silence radio à notre mail envoyé le
5. **Arrivée du Père Noël** (rapporteur Philippe)
Date : le vendredi 20 décembre à 18 heures
Lettre Mairie envoyée le 29 octobre pour la demande de matériel et prise d'arrêté municipal

Edith du comité des fêtes contactée par Philippe le 28 octobre
Sono de Christian : des hauts parleurs seront répartis le long du
cheminement du Père Noël

Les guirlandes commandées sont là. Il faut les monter.

Les banderoles seront mises une sur le rond-point du Leclerc et une dans
le champ à droite avant le rond-point.

Jacques M. ira au Leclerc chercher des bonbons.

16h30 gonflage des ballons.

6. Montant don SNSM (rapporteur Jean-François)

Le calcul a été fait sur le nombre d'adhérents arrêté au 31 octobre 2019
ayant versé une cotisation de 45 euros comme nous en avons décidé lors
du CA du 4 janvier 2019. La remise du chèque à la SNSM aura lieu le
samedi 23 à 12 heures au club.

7. Equipement Bar (rapporteur Jo)

Il serait intéressant d'acheter une armoire durable et fonctionnelle pour
ranger les verres, les tasses du bar. Il faut aussi réaménager à droite le
coin bar par une étagère pour la sono et une pour la cafetière.

8. Calendriers des formations et activités pour 2020 (rapporteur Patricia)

Les calendriers sont presque finalisés. Il reste quelques détails de dates à
préciser. Ils seront prêts pour la fin décembre.

9. Tampons et enveloppes (rapporteur Patricia)

Coût de la vectorisation : 29 euros

Coût du tampon : 25 ou 31 HT selon la taille. Le grand format semble être
le mieux adapté. Achat validé par le CA

Les enveloppes ; 1000 enveloppes à fenêtres et 1000 enveloppes sans
fenêtres pré-affranchies : 1900 euros

Achat validé par le CA les enveloppes seront commandées par Jean-
François

10. Courrier de l'AG (rapporteur Patricia)

Proposition de calendrier : envoi des convocations à l'AG vers le 2
décembre par courriel et quelquesunes par courrier pour les quelques
adhérents sans adresse mail.

Avec la convocation -le pouvoir

Seront en mis en pièces jointes un appel à candidature
Une fiche d'adhésion 2020
Une fiche pour la licence 2020
Une inscription au repas à retourner au club par courrier ou le samedi avec un chèque pour le repas et un chèque distinct pour l'adhésion+ licence éventuellement un certificat médical
La carte d'adhérent 2020 et la licence 2020 pourront être remises le jour de l'AG.

L'appel à candidature : date limite des dépôts des candidatures le 20 décembre 2019

Le 23 décembre renvoi par mail d'un rappel de la convocation à l'AG (avec pouvoir)

Les sortants sont : J.Meignen-Jo Rouxel-Ph Brivoal et A. Gicquel

Les invitations aux officiels et partenaires seront envoyées dans le courant de la 1^{ère} quinzaine de décembre

Repas des bénévoles (rapporteur Philippe)

Aujourd'hui il y a 39 inscrits. Nous viendrons à quelques uns pour préparer.

11. Réunion du CDV56 (rapporteur Philippe)

Le CDV veut faire une réunion par bassin

Philippe, Pierre, Jean-François et Christian seront présents mercredi 6 à 19 heures au club à la réunion de bassin qui se déroulera dans les locaux du club.

12. Réunion de la Ligue (rapporteur Philippe L)

Il fallait donner une autorisation à la ligue pour voter pour une modification des statuts.

Il faut désigner une personne nominativement qui représentera le club aux réunions de la ligue.

13. Météo sur le site

Deux modifications sont à faire sur le site afin de rendre les adresses actives alors qu'elles ne l'étaient plus depuis cet été.

14. Les licences jeunes moins de 12 ans

Il serait question de supprimer la gratuité de la licence au moins de 12 ans. Par contre on offrirait une gratuité pour sa licence à un jeune de 12 à 18 ans toutefois possibilité limitée à une par famille.

La proposition sera étudiée en commission régates puis proposée au CA

15. Bilans :

- travaux au club (rapporteur Philippe)
Une ventilation a été installée dans les placards du club
L'écran a été déplacé également
- **EH** (rapporteur Pierre)
En moyenne entre 39 et 40 bateaux à chaque régata.
Les régatiers sont satisfaits des parcours proposés.
Il serait intéressant d'avoir une bouée supplémentaire (4) à bord du bateau mouilleur
- **PSC1** (rapporteur Philippe)
Il y avait 7 arbitres et les gens qui vont sur l'eau
Tout le monde était très satisfait de cette journée.

16. **Le vidéoprojecteur**

Son utilisation est strictement réservée aux activités du club.

17. **Questions diverses**

Pascal propose de :

Mettre un gyrophare sur une vedette (Pascal) Après renseignement pris auprès de la gendarmerie maritime, cela s'avère inutile.

Faire un bout de remorquage avec une patte d'oie (Pascal) : ce bout existe la patte d'oie aussi. Il faut juste faire un sac « prêt à l'emploi »

AG de l'OISBRG : Jacques M. représentera le CNML

Philippe prend contact avec VDH pour organiser une soirée au club

Le 28 novembre Jean-François ouvrira le club à Grand-Largue

Repas de l'AG-menu :

Assiette gourmande terre et mer

Chapon pommes de terre

Tarte tatin glace vanille

Conseil portuaire du 04/11/2019

Les travaux du bâtiment de la digue seront financés pour 45% par la SNSM (don de donateur à la SNSM) et 55% par la CPM.

Le désenvasage devrait commencer la semaine prochaine.

Une augmentation de 1,5% est à prévoir pour 2020.

Dominique prend en charge la conception et la réalisation de la carte de vœux 2020 du club.

18. Date du prochain CA :

Le lundi 9 décembre à 18 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.



COMPTE-RENDU DU CA DU 9 décembre 2019

Etaients présents : Philippe BRIVOAL, Bruno CHEVALIER, Dominique COLAS, Jacques DESLANDES, Jean-Yves DESETRES, Anne GAUCHET, Alain GICQUEL, Philippe LEFROID, Pascal LE LIVEC, Patricia LAMBLA, Pierre LARDON, Christian LEVITRE, Jacques MEIGNEN, Jean-François OPPE, Jo ROUXEL.

- 1. Approbation du compte rendu du CA du 4 novembre 2019**(rapporteur Patricia)
Le CA a validé le CR du 4 11 2019
- 2. Point financier** (rapporteur Jean-François)
Quelques dépenses ont été engagées depuis le dernier CA du mois de novembre :
L'achat de l'armoire 189€
L'horloge du bateau sécurité 51€28
Les 2000 enveloppes 1926,16€
Cette année nous avons passé 265 licences annuelles et 40 licences primo
- 3. Point sur les sortants** (rapporteur Philippe)
Il y a 5 sortants : Anne, Jacques M, Jo, Philippe B, Alain dont 4 se représentent.
Un siège restera à pourvoir. Les mandats seront de 3 ans.
- 4. Composition du nouveau CA** (rapporteur Philippe)
Une personne ne peut avoir plus de 3 (trois) pouvoirs.

Lors du vote les 5 premières personnes ayant les plus grands nombres de suffrages exprimés se voient attribuer les sièges des 5 sortants, représentant le tiers sortant.

Dans le cas d'une personne démissionnaire, le sixième siège est attribué à la personne ayant le sixième nombre de suffrages exprimés cette personne est élue en remplacement du démissionnaire et terminera son mandat pour un ou deux ans selon le cas.

Courrier pour l'AG (rapporteur Patricia)

Quelques modifications ont été apportées. Les courriers seront envoyés demain matin par mail à chaque membre du CA afin qu'ils les relisent. Ils seront envoyés demain mardi 10 décembre, dans l'après-midi aux adhérents.

5. **Carte de vœux** (rapporteur Dominique)

Jacques a traité une photo retour de régates façon aquarelle
Le rendu est bien. C'est encore une belle réalisation.

6. **Réglementation du bar** (rapporteur Philippe)

La police municipale avait expliqué que l'on avait besoin pour 5 manifestations dans l'année d'une autorisation municipale pour pouvoir servir de l'alcool dans notre local.

Par ailleurs, nous attendons une réponse de Madame Prado de la préfecture concernant la réglementation de la vente de boissons alcooliques inférieure à 18%.

7. **Ouverture du club pendant les vacances de Noël** (rapporteur Jo)

Le club sera ouvert le samedi 28 décembre. Bruno s'engage à ouvrir le club.

8. **Prêt de la salle aux associations de Locmiquelic** (rapporteur Philippe)

Notre salle est prêtée à titre gracieux à 6 associations : AUPL, AUML, Entre2eaux, VPR, SNSM et La Fête du Port.

Le prêt de la salle est augmenté à 10 prêts (sans cuisine) pour réunions institutionnelles pour chacune de ces associations.

Le chèque de caution de 300 € sera remis une fois lors de la première réunion et sera conservé pour toute l'année par notre trésorier.

9. **Arrivée du Père Noël** (rapporteur Philippe)

La mise en place des guirlandes aura lieu samedi 14 décembre l'après-midi.
Les banderoles seront mises au rond-point du Leclerc samedi 14.
Pour mettre le barnum il faut être là à 10 heures le vendredi 20.
Christian mettra sa voiture sur la cale et disposera des baffles le long du trajet.

Le père Noël montera sur une annexe mise sur une remorque qui l'amènera jusqu'au club. Des « rennes à deux pattes » tireront la remorque avec le Père Noël dessus.

Une chorale sera à l'arrivée.

Le comité des fêtes servira le vin et le chocolat chauds

Bonbons et ballons seront distribués aux enfants.

10. **Bilan des Entraînements d'Hiver** (rapporteur Pierre)

Il n'y a jamais eu autant de monde que cette demi saison

Dépenses des EH :127€

Bateaux comité et sécu : 440€ pour une demi saison soit 900€ environ pour l'année

460€ en premier secours qui est une dépense exceptionnelle cette année

Petits matériels 740€

Total 2227€

Recette inscriptions aux EH :3200€ soit 1800€ de positif

On a lancé 4 sur 5 matinées d'EH sur cette demi saison

Bilan : très positif

Le retour au club est très apprécié des régatiers. (apéro des sponsors, repas)

11. **Tarifs des EH 2020** (rapporteur Pierre)

Puisque ça marche bien on ne change rien. Les tarifs restent les mêmes à savoir :80€ pour l'année, 50€ pour une demi saison.

12. **Commission Régates de début janvier** (rapporteur Pierre)

La commission régates devrait se réunir avant l'AG.

L'idée de faire bénéficier d'une licence gratuite un jeune entre 12 et 18 ans pourrait se faire pour un jeune qui fait un certain nombre de régates chez nous.

Proposition d'une cotisation jeune individuelle : 30 euros
Remboursement de la licence si le jeune a participé à au moins 50% des régates courues.

13. Compte Rendu du CDV 06/11/2019 (rapporteur Jean-François)
Le 6 novembre peu de monde présent.

Des actions communes entre le CDV56 et la SNSM sont menées,

notamment pour mieux encadrer les pratiquants du Kite-Surf ainsi que la participation à la rédaction du document : "Stratégie Maritime de Façade"

-> la FFV développe des actions Sport-Santé à travers des activités physiques adaptées ((c'est dans l'air du temps)

-> le CDV56 propose des formations d'arbitre de club

-> quelques infos sur la vie Fédérale et à noter que le Morbihan délivre 45% des licences jeunes et 45% des licences adultes de la Ligue de Bretagne

Et le CNML est à ce jour le club du Morbihan qui met le plus de bateaux sur l'eau si l'on excepte Le SPI à la Trinité

AG du CDV le 8 février et AG de la Ligue le 14 mars 2020

14. Bilan repas des bénévoles (rapporteur Jean-Yves)

Le principe était de remercier toutes les personnes qui ont contribué par leur action à faire vivre le club au cours de l'année. L'invitation avait été envoyée à près de 70 personnes. 45 ont répondu positivement.

Coût : 78€ de cidre 585€ soit 663€ au total soit moins de 15 euros par personne.

L'idée est à reconduire.

15. Représentation du CNML à l'AUPL

Rencontre avec le directeur du port (rapporteur Philippe)

Le CNML est membre de droit comme les autres associations qui sont sur le port. Pour représenter le CNML, c'est Jean-Yves qui sera au CA de l'AUPL.

Le bureau a eu une réunion avec le directeur du port. Nous avons demandé que les nouveaux contrats soient dans la convention, que les bateaux qui ont l'avantage d'une sortie d'eau avec les EH et qui sont sortis plus de 20 jours puissent bénéficier de 2 sorties d'eau ou d'une sortie de 48 heures. Il a été aussi redemandé que les clubs de la CPM ne paient pas 20 euros pour le regroupement des bateaux quand ceux-ci se rendent dans un port de la CPM (exemple le Crouesty pour ne pas le nommer)

16. Mondial micro 2021 (rapporteur Jean-Yves)

Le comité de la rade gèrerait le Mondial Micro. Lorient accueillerait les bateaux à couple sur 3 rangs (contraire au cahier des charges !!)

D'autres ports ont été démarchés par la Classe Micro donc il n'est pas du tout sûr que leur choix se porte sur la Rade.

17. Fête du Port (rapporteur Jean-Yves)

Le Fête du Port a été bénéficiaire.

La Fête du port 2020 aura lieu les 27-28 juin

Le CNML pourrait participer aux puces de mer.

18. Comité de la Rade (rapporteur Jean-Yves)

Normalement c'est Larmor qui devrait prendre la présidence.

L'AG aura lieu le 18 décembre dans nos locaux.

La seule chose obtenue une réunion par an : une réunion avec les aff'mar

Il y a eu quelques avancées dans les relations inter clubs

Le bilan est mitigé. Il est difficile de faire bouger ou avancer les choses !

19. **Photo de l'Arrêt Ô Port** (rapporteur Philippe)

Une photo de l'Arrêt Ô Port va être tirée et encadrée pour offrir au propriétaire de l'Arrêt Ô Port pour le remercier de son accueil.

20. **Questions diverses**

Anne est sortante et ne se représente pas mais propose de rester au sein de certaines commissions afin de contribuer à faire vivre le club.

Pascal propose de « dynamiser » la Locabelle par une animation lors du repas (danse après le dîner, déguisement sur un thème ou autres idée)

La FFV refera une opération VFI en 2020(Jean-François)

Nous avons 409 adhérents dont 50 primo. 4 adhérents ont déjà renouvelé leur cotisation pour 2020(Patricia).

21. **Date du prochain CA**

Le lundi 6 janvier à 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.